



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative

Date de l'annonce :	2020-04-13								
Date de publication :	2020-06-04								
Titre abrégé :	Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires (PAIOTET)								
Description :	Le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires (PAIOTET) est une subvention destinée aux employeurs qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires (TET) dans les métiers de l'approvisionnement alimentaire, comme dans l'agriculture, les pêches ainsi que la production et la transformation des aliments. Le programme permet de rembourser aux employeurs les dépenses encourues pour la période d'isolement obligatoire de 14 jours imposée aux travailleurs étrangers temporaires à leur entrée au Canada. Les employeurs obtiennent ainsi un remboursement maximal de 1 500 dollars par travailleur étranger temporaire pour les dépenses engagées après le 25 mars 2020.								
Sources des données :	<table><tr><th><u>Variable</u></th><th><u>Source</u></th></tr><tr><td>Nombre de TET par profession, province/territoire et date d'entrée en vigueur du permis de travail</td><td>Gouvernement ouvert – Résidents temporaires : les détenteurs de permis de travail du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET – Mises à jour mensuelles d'IRCC</td></tr><tr><td>Liste des professions admissibles à la subvention pour TET</td><td>Agriculture et Agroalimentaire Canada</td></tr><tr><td>Pourcentage de diminution du nombre de TET entrés au Canada en avril 2020 par rapport à avril 2019</td><td>Témoignage de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (12 mai 2020).</td></tr></table>	<u>Variable</u>	<u>Source</u>	Nombre de TET par profession, province/territoire et date d'entrée en vigueur du permis de travail	Gouvernement ouvert – Résidents temporaires : les détenteurs de permis de travail du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET – Mises à jour mensuelles d'IRCC	Liste des professions admissibles à la subvention pour TET	Agriculture et Agroalimentaire Canada	Pourcentage de diminution du nombre de TET entrés au Canada en avril 2020 par rapport à avril 2019	Témoignage de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (12 mai 2020).
<u>Variable</u>	<u>Source</u>								
Nombre de TET par profession, province/territoire et date d'entrée en vigueur du permis de travail	Gouvernement ouvert – Résidents temporaires : les détenteurs de permis de travail du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET – Mises à jour mensuelles d'IRCC								
Liste des professions admissibles à la subvention pour TET	Agriculture et Agroalimentaire Canada								
Pourcentage de diminution du nombre de TET entrés au Canada en avril 2020 par rapport à avril 2019	Témoignage de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (12 mai 2020).								
Estimation et méthode de projection :	Pour estimer le nombre de TET qui auraient été admissibles au programme si celui-ci avait été en place en 2019, le DPB a utilisé le nombre de TET dont le permis de travail était entré en vigueur entre le 1 ^{er} avril et le 31 décembre 2019, et qui ont travaillé dans des professions couvertes par la subvention. Le pourcentage de diminution du nombre de TET entrés au Canada en avril 2020 par rapport à avril 2019 (14 %) a ensuite été appliqué à cette estimation pour calculer le nombre approximatif de TET dans les professions admissibles qui entreront au Canada entre le 1 ^{er} avril et le 31 décembre 2020.								

Le coût total du programme a ensuite été calculé en multipliant le nombre prévu de TET admissibles par la subvention maximale de 1 500 dollars par travailleur.

Résultats cumulatifs :	Le DPB évalue à 39 689 le nombre de travailleurs admissibles, et estime que le programme coûtera en tout 59,5 millions de dollars en 2020-2021.
Source de l'incertitude :	L'estimation est sensible au nombre de TET qui entreront au Canada cette année, lequel est très incertain à cause de la COVID-19. Les données historiques utilisées contiennent des informations sur les dates d'entrée en vigueur des permis de travail des TET. Un délai entre l'entrée en vigueur de ces permis et l'entrée des travailleurs au Canada pourrait avoir pour effet de fausser l'estimation des coûts.
Préparée par :	Jamie Forsyth et Aidan Worswick

Coût de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021
Coût total	-	59,5

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.